

Participation aux élections professionnelles



Pour la première fois à PUNCH, les élections professionnelles se sont déroulées par vote électronique.

Le taux de participation a été de 80 % sur l'ensemble du personnel (soit 10 % de moins que les élections précédentes).

Tous collèges confondus, nous avons constaté que 183 salariés ne se sont pas exprimés. Le choix du vote électronique fait par la direction comme seul mode de scrutin y est peut-être pour quelque chose.

Comme la loi le permet, la CGT avait demandé la mise en place conjointe du vote papier et du vote électronique, mais la direction avait refusé.



La CGT remercie sincèrement tous les collègues qui ont voté pour sa liste.



52% des salariés du collège ouvriers employés ont voté pour la liste CGT.

Ce résultat montre la confiance qu'ils portent à la CGT pour les représenter. C'est une reconnaissance de son travail et de son engagement pour l'avenir du site.

Ce vote majoritaire chez les ouvriers permet d'avoir des élus CGT en CSE (7 titulaires sur 13 sièges) et (7 suppléants sur 13 sièges) soit 14 élus CGT au total. Cela nous encourage à continuer de lutter pour nos emplois, nos conditions de travail et nos salaires.

A ces élus issus des urnes se rajoutent deux délégués syndicaux et un représentant syndical au CSE, donnant à la CGT la force et les moyens de militer, d'agir et de peser lors des négociations futures.

La CGT fera tout pour faire aboutir vos revendications mais la seule véritable force dans cette usine c'est l'intervention des salariés, leur solidarité, leur collectif, le tous ensemble.

A chaque fois, la CGT agira dans ce sens.



52% de voix données à la CGT, c'est un signal clair donné à la direction PPS. Effectivement, c'est l'expression de la méfiance d'une majorité de salariés envers une stratégie incertaine d'avenir et également l'expression d'un mécontentement contre la flexibilité et le manque de respect total. La direction doit tenir compte de ce ras le bol existant.

La CGT tient autant à remercier tous les collègues qui ont voté pour le candidat CGT au 2^{ème} collège (ETAM, techniciens, dessinateurs).



Le candidat CGT a obtenu 24 voix soit 27 % sur la moyenne des voix exprimées. Il ne lui manquait que 7 voix pour être élu.



Dans son rôle de délégué syndical désigné par la CGT, il continuera à militer pour les intérêts des techniciens en termes de salaires et de conditions de travail (la flexibilité guette aussi les techniciens) mais également pour les intérêts de tous les salariés.

Avec 27 % des voix, la direction doit en tenir compte.

La CGT n'avait pas de candidat dans le collège des cadres :



Concernant ces élections, sur 133 cadres inscrits, il y a eu 33 abstentions et 15 votes blancs ce qui représente 36% des cadres qui ne se sont pas exprimés.

Il y a certainement des salariés cadres parmi ces 36 % qui auraient souhaité s'exprimer en faveur de la CGT parce qu'ils ne sont plus d'accord avec la politique salariale actuelle et les conditions de travail que leur impose la direction. Pour rappel, lors des élections précédentes des DP réunissant le 2^{ème} et 3^{ème} collège, des cadres avaient voté pour la CGT.

Nous appelons les collègues cadres à se rapprocher de la CGT pour débattre de leur situation.

Repos employeur, congés payés.

La direction a attendu la proclamation des résultats des élections pour annoncer la baisse de volumes alors qu'elle était au courant depuis plusieurs jours déjà. Elle confirme que si ces informations n'ont pas été communiquées plus tôt « *c'était pour que les élections se déroulent dans un climat serein* ». Ce comportement est lamentable et malhonnête de la part d'une direction qui parle toujours de transparence, de qualité de vie au travail... **De quoi avait-elle peur ?**

Les conséquences de cette baisse de volumes sont le déplacement **des 4 jours de repos employeur initialement prévus en décembre** aux jeudi 22, vendredi 23, lundi 26 et mardi 27 novembre ainsi qu'une fermeture pour congés payés du 14 au 31 décembre 2018 nécessitant la prise de 10 jours de congés. Les salariés n'ayant plus assez de congés pourront venir travailler. **Merci patron.**

Tous dehors.

Comme à son habitude, la direction fait payer l'addition aux travailleurs et surtout aux intérimaires qui seront remerciés le 21 novembre 2018.

Par note d'information du 13 novembre 2018, elle écrit clairement « *nous déplorons cette situation et les impacts sociaux et économiques de ces mesures...* ».

Si la direction pense réellement ce qu'elle écrit, elle se doit de prendre en charge les conséquences sociales.

Pour la CGT, nos jours de congés payés ne doivent pas servir de variable d'ajustement.

Mensonges et promesses.

La CGT revendique les fameux deux jours de congés supplémentaires pour fractionnement du congé principal à tous les salariés. Rappelez-vous en début d'année, celle-ci avait adressé un courrier à l'ensemble du personnel pour le renoncement des jours supplémentaires de congés pour fractionnement afin de pouvoir prendre des congés entre le 31 octobre 2018 et le 31 mai 2019.

Elle écrivait dans sa note d'information du 01/03/2018 : « *c'est gagnant, gagnant pour tous. En effet, le salarié n'est pas contraint de prendre son congé principal entre le 1er juin et le 31 octobre et en contrepartie pour l'entreprise, il renonce aux jours de fractionnement.* »

La réalité c'est que le salarié se verra imposé ses congés par la direction alors qu'il a renoncé à ses jours de fractionnement.

100 % gagnant pour la direction - 100 % perdant pour les salariés

La situation actuelle est inacceptable. La direction ne doit plus continuer à faire ce qu'elle veut, à traiter les salariés comme elle le fait. La CGT appelle d'ores et déjà les salariés à se préparer si cela devait perdurer en 2019 car il est hors de question que les salariés en fassent les frais.

Le BONHEUR AU TRAVAIL

qualité de vie au travail
QVT
QUI VA TRINQUER ?

Les congés payés
un acquis obtenu en 1936

Pognon de dingue.

De l'argent, il y en a dans les caisses de PPS et dans la poche de l'actionnaire.

500
DIVIDENDE

- ✚ En 2018, Guido DUMAREY a récupéré les **10 millions d'euros** du capital social (versé en 2013).
- ✚ En 2018, Guido DUMAREY a remonté **15 millions d'euros** sous forme de dividendes.



Pour l'année 2018, la direction avait prévu de faire **16 millions d'euros de profits** et même si cet objectif n'est pas atteint suite à la baisse des volumes, il sera quand même très élevé.

Une part des richesses qu'on a créé doit nous revenir sous forme d'augmentation des salaires et de participation au bénéfice.

Depuis le lancement de la 8HP, on nous baratine sans cesse sur les « 400 000 transmissions par an ». A ce jour nous en sommes très loin, pour preuve, sur les 365 000 transmissions prévues en 2018, nous ne fabriquerons que 333 147 transmissions.



**Reprise éventuelle de FORD
Blanquefort par Punch
Powerglide.**

L'état et les collectivités sont prêts à donner **12,5 millions d'euros** pour une éventuelle reprise du site de Blanquefort.

A ce sujet, l'équipe dirigeante de Strasbourg se rend régulièrement à BLANQUEFORT afin de présenter et convaincre de son projet de reprise. **Punch, les syndicats avec les salariés demandent à FORD des garanties** pendant la transition pour avoir des volumes sur deux à trois ans et de laisser plusieurs dizaines de millions d'euros dans les caisses de Ford-Blanquefort. Les salariés demandent également à Punch **le maintien de tous les emplois et de leurs acquis.**

Le groupe FORD vient d'annoncer qu'il donne jusqu'au 23 novembre à Punch pour revoir sa copie.

Ford prendra sa décision après cette date.

Lors des précédentes reprises d'usines par son groupe PUNCH METALS tel que **BENTELLER en Suisse, STEELCASE à Wisches, FLYBRID Automotive en Angleterre**, des informations étaient données au Comité d'Entreprise, au personnel par le biais de notes d'informations... C'est quand même bizarre qu'aucune information ne filtre alors que dans les médias et au sommet de l'état, cette affaire perdure depuis plusieurs mois et que le nom du seul repreneur Punch est évoqué avec insistance. *Affaire à suivre...*



La plupart des usines reprises par Guido DUMAREY ont laissé beaucoup de salariés sur le carreau suite à leurs fermetures, il en a profité au passage pour encaisser un bon paquet de millions d'euros.

Il n'y a plus que l'usine de Strasbourg qui est en activité alors que les salariés de Punch Wisches sont incertains de leur avenir.